

FEDERATION
DES SERVICES
PUBLICS

la
cggt

N M C A

NICE METROPOLE COTE D'AZUR

EHPAD - SPASAD

PRIME COVID

**DE L'ENGAGEMENT AU
DÉSAPPOINTEMENT**

AYEZ LE BON RÉFLÈXE, CONTACTEZ LA CGT

33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE

04.97.13.24.11

L'ARÉNAS—IMMEUBLE LE PHARE

04.89.98.14.51

405, promenade des Anglais 06202 Nice cedex

3 BP 3087

syndicat.cgt@ville-nice.fr

VOTRE ENGAGEMENT

En pleine crise sanitaire liée à la Covid-19, confronté.e.s à des défis majeurs pour protéger la santé des résidents, vous êtes resté.e.s fortement mobilisé.e.s pour le fonctionnement des EHPAD et du SPASAD.

Malgré les difficultés, vous avez assuré vos missions au quotidien, en limitant toute propagation de la pandémie au sein des structures, et en maintenant un accompagnement digne et sécurisé auprès de nos aîné.e.s.

Vous avez fait preuve d'un professionnalisme remarquable, à savoir :

- L'adaptation rapide à une crise de grande ampleur nécessitant des mesures sanitaires très contraignantes ;
- L'augmentation du temps de travail ou des départs tardifs afin de garantir la meilleure prise en charge des résidents ;
- L'annulation des congés pour maintenir un effectif suffisant ;
- L'hébergement en hôtel pour éviter toute contamination de vos proches, mais aussi des équipes de travail et des résidents au détriment de vos vies familiales.

Aujourd'hui, épuisé.e.s par la crise terrible dont vous venez à peine de sortir, vous restez très inquiet.e.s de l'avenir qui se dessine.

VOTRE DÉSAPOINTEMENT

Dans son courrier, daté du 22 avril 2020, Monsieur le Maire-Président s'adressait à vous :

« Afin de saluer l'engagement des plus impliqués d'entre vous dans la gestion de cette crise, j'ai décidé le versement d'une prime de 1500€ aux agents de nos EHPAD (...) »

Alors que vous aviez bien pris acte de son engagement, force est de constater que, depuis, il s'en est dédit.

Le dossier présenté au comité technique, pour information, sur le versement d'une prime exceptionnelle Covid-19 pour les personnels des Ehpads et des Spasads ne fait état que d'une prime plafond de 1000€ !

Depuis la fin de la semaine dernière, certains d'entre vous ont pu avoir connaissance du montant de la prime qui leur sera attribuée.

La désillusion et l'incompréhension sont grandes !

Exit les 1500€ ! Exit les 1000 € !

Les primes annoncées se réduisent comme une peau de chagrin...

Pour la population, les résidents et leurs familles, votre engagement, dans cette situation de crise éprouvante, a été remarquée et remarquable.

L'engagement de l'exécutif local, quand à lui, s'est envolé...

LA CGT À VOS CÔTÉS

Dès la semaine prochaine, notre organisation syndicale organisera des Réunions d'Information Syndicale dans les EHPAD et SPASAD afin d'aller à votre rencontre et d'échanger, avec vous, sur :

- L'attribution de la prime exceptionnelle Covid-19 ;
- L'attribution de la prime « Grand Âge » ;
- Le recrutement de personnel pour une réelle prise en charge de nos aînés ;
- L'augmentation du matériel de soin ;
- L'amélioration des conditions de travail dans les établissements situés dans les quartiers dits sensibles, ainsi que pour les agents travaillant à domicile, avec notamment, l'attribution non restrictive de la NBI ;
- L'embauche d'infirmiers territoriaux de jour comme de nuit dans chaque structure.

IL EST TEMPS D'AGIR !!

